



Réponses du Gérant aux questions écrites des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance

Question 1 :

Rothschild & Co est le cinquième plus gros investisseur français dans les producteurs de pétrole et de gaz de schiste, avec 500 millions de dollars détenus en actions et obligations de ces entreprises fin mars 2020. Alors que la valeur de ces entreprises était en chute libre début 2020, violemment frappées par le contre-choc pétrolier, Rothschild & Co a même fait le choix d'y investir toujours plus. La crise que nous traversons a pourtant mis en évidence la vulnérabilité déjà bien connue du secteur du pétrole et du gaz de schiste, qui concentre tous les risques.

Les pétrole et gaz de schiste sont un pari hautement risqué financièrement, car en incapacité chronique de créer des bénéfices. Les entreprises spécialisées dans la production de pétrole et de gaz de schiste n'ont pas une seule année depuis dix ans généré de flux de trésorerie net – free cash flows – positif.

Le pétrole et le gaz de schiste sont en outre une menace majeure pour le climat. Limiter le réchauffement climatique à + 1,5 °C ne laisse la place à aucun nouveau projet d'exploitation d'énergies fossiles. Au contraire, 60% de l'expansion mondiale de pétrole et de gaz d'ici 2030 est prévue aux Etats-Unis et repose sur quasi exclusivement le pétrole et le gaz de schiste, soit 4 fois plus que la croissance prévue au Canada et 7 fois plus qu'en Arabie saoudite.

Ce secteur est finalement la cause de contaminations irréversibles de l'environnement et de problèmes sanitaires pour les populations forcées d'y être exposées. L'exploitation du pétrole et du gaz de schiste a pour cela été banni dès 2011 en France, il doit être de même banni du portefeuille de Rothschild & Co.

Question : Vous engagez-vous à prendre acte des risques que représente l'exposition de Rothschild & Co au pétrole et au gaz de schiste, pour elle-même, pour ses actionnaires et pour le climat, et à vous désengager de ce secteur, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur ?

Réponse :

En tant qu'investisseur engagé, nous souhaitons jouer un rôle actif pour accompagner les sociétés dans l'évolution de leurs pratiques et en participant à l'orientation des flux financiers vers les acteurs qui intègrent les enjeux de développement durable au sein de chaque industrie.

Notre exposition au secteur du pétrole et du gaz représente moins de 1 % du volume total de nos actifs sous gestion.

Afin de protéger au mieux nos portefeuilles, notre démarche d'investissement dans les activités de Banque privée et gestion d'actifs prend en compte les stratégies de diversification des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Notre exposition au secteur du pétrole et du gaz est principalement centrée sur des acteurs faiblement exposés au pétrole et au gaz de schiste. La majeure partie de notre exposition au pétrole et au gaz est concentrée sur des grandes entreprises partenaires de l'Initiative Climat Pétrole et Gaz (Oil & Gas Climate Initiative) qui soutient l'Accord de Paris et œuvre pour accélérer la transition vers un avenir bas carbone.

Dans le cadre de notre démarche d'engagement auprès des sociétés opérant dans des activités sensibles, nous souhaitons mettre en œuvre un dialogue qui interroge leurs modes de production et leurs pratiques, et qui participe à nos prises de décision d'investissement.

Question 2 :

Rothschild & Co a récemment pris des engagements de désinvestissement du secteur du charbon. Nous saluons ces premières mesures, indispensables dans le contexte d'urgence climatique.

Cependant, nous déplorons le fait que rien n'a été dit des mandats de conseil. Rothschild a été impliquée ces dernières années dans plusieurs projets charbon controversés, comme la vente d'actifs par Adani afin de lever des capitaux pour la mine géante de Carmichael en Australie et dont elle s'est finalement retirée, ou la vente par Uniper de ses centrales à charbon en France à EPH. L'année dernière, vous aviez annoncé à votre assemblée générale vous être désengagés du



contrat en Australie pour des raisons climatiques, et vous aviez également annoncé la publication en fin d'année de règles concernant les mandats de conseil liés à des projets charbon. Nous attendons toujours ces règles.

La vente et achat d'actifs charbon résulte souvent à prolonger la durée de vie ou d'opération des infrastructures. Les soutenir va à l'encontre de l'objectif de sortie du secteur.

Question : Vous engagez-vous à ne plus participer à tout mandat de conseil pour des actifs liés au secteur du charbon ?

Réponse :

Comme indiqué lors de la dernière Assemblée générale, Rothschild & Co prend très au sérieux les risques liés au changement climatique au sein de l'ensemble de ses lignes de métiers.

En qualité de conseil financier de premier plan dans les secteurs de l'extraction minière, de l'énergie et de la production d'électricité, nous nous sommes de plus en plus concentrés sur le conseil à nos clients pour les aider à développer leurs activités dans le domaine des énergies renouvelables et les solutions bas carbone qui contribuent à la limitation des émissions mondiales de CO2.

Lorsque nous acceptons de nouveaux clients qui opèrent dans l'extraction de charbon thermique, nous examinons soigneusement leurs stratégies de diversification et de contrôle des émissions.

Dans le cadre de la contribution du groupe à cette transition énergétique, nous ne fournirons aucun financement ni aucun conseil financier en lien avec des nouveaux projets liés au charbon thermique, d'extraction de charbon thermique, ou de nouvelles centrales à charbon.
